



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mai 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-81

OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE MALAUSE

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL) , DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane , Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-81**OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE MALAUSE**
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur les missions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de Malause.

La remise des offres était fixée au 16 avril 2021 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 6 mai 2021 pour le jugement des offres au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	50.0 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
Groupe GLS SA/Vermeulen Architecte	75 014 - Paris
Groupe NALDEO/EURL Atelier Architecture Ville et Lumière	31 670 - Labège
Groupe Prima Ingénierie/Candarchitectes	65 000 - Tarbes

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

Estimation enveloppe travaux : 826 000.00 €		
Estimation MOE : 99 120.00€ HT (soit 12%)		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Groupe NALDEO/EURL Atelier Architecture Ville et Lumière	43 530.20 € (soit 5,27%)

2	Groupement Prima Ingénierie/Candarchitectes	61 875.00 € (soit 7,50%)
3	Groupement GLS SA/Vermeulen Architecte	77 525,00 € (soit 9,39%)

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au groupement conjoint et solidaire NALDEO/EURL Atelier Architecture Ville et Lumière pour le montant de son offre (forfait de rémunération provisoire),
- de l'autoriser à solliciter les partenaires financiers afin d'obtenir les subventions les plus élevées possible,
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'attribuer le marché au groupement conjoint et solidaire NALDEO/EURL Atelier Architecture Ville et Lumière pour le montant de son offre (forfait de rémunération provisoire),
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers afin d'obtenir les subventions les plus élevées possible,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents

Fait à Valence d'Agen, le 10 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 mai 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



[Signature]

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

17 MAI 2021

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le **17 MAI 2021**

AR PRÉFECTURE

**MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE MALAUSE
AMPS**

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_81

Date de la décision : 10/05/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210510-2021D1_1_2_81-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 17/05/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20210510-2021D1_1_2_81-DE-1-1_1.pdf](#) (document original)

Date de dépôt de l'acte : 17/05/2021 17:13:02

Date d'envoi de l'acte : 17/05/2021 17:13:51

Date de réception de l'AR : 17/05/2021 17:16:32